

# Lettre ouverte des Organisations Syndicales de Radio France à la Ministre de la Culture

Paris, le 10 juillet 2020,

Madame la Ministre,

Nous vous souhaitons la bienvenue à la tête du Ministère de la Culture. Durant la crise sanitaire de ces derniers mois, Radio France a réaffirmé son rôle essentiel, en tant que dispositif de première importance pour l'information, l'éducation et la culture. Demain, nous devons pouvoir continuer à remplir ces missions et participer au soutien indispensable à la culture sous toutes ses formes. Or, la trajectoire financière pour l'instant toujours prévue pour l'entreprise conduit à une diminution de dotation et une asphyxie budgétaire. En découle un projet de réorganisation et de suppressions d'emplois qui est aujourd'hui encore sur la table. Il serait irresponsable, alors que l'ensemble des salariés démontre encore et toujours le potentiel du service public de la radio, de détruire ce qui fonctionne en supprimant, on le rappelle, plus de 250 emplois et jusqu'à un tiers des effectifs dans certains services. Les problématiques de risques psycho-sociaux sont déjà trop présentes à Radio France. En témoigne un nombre de rapports d'expertise grandissants sur certains périmètres, régions ou services, qui nous alertent sans équivoque possible, dont un rapport qui pointe à quel point le projet d'entreprise actuel peut être porteur d'une aggravation de ces risques. Nous tenons à votre disposition l'ensemble de ces rapports. La direction de Radio France a construit son projet en fonction de ses orientations stratégiques mais également afin de répondre aux injonctions contradictoires de la Tutelle : une politique de sous dotation tout en exigeant de l'entreprise

qu'elle maintienne ses missions et investisse sur le numérique. Les salariés et les organisations syndicales ont dénoncé cette situation et les risques qui pèsent sur leurs métiers et leurs conditions de travail, notamment lors de mouvements de grèves depuis le mois de juin 2019. Le rapport Tandem/ISAST, délivré dans le cadre du CSE central de Radio France, est venu documenter et objectiver la présence de risques psychosociaux que ce projet de réorganisation viendra encore aggraver.

Des chantiers conséquents nous attendent pour lesquels Radio France, afin d'exercer ses missions, aura besoin de toutes ses forces, de tout son potentiel de créativité, d'innovation et d'adaptation. La production culturelle participera au soutien d'une filière aujourd'hui en grande difficulté. Les salariés de Radio France ont démontré à quel point ils savent innover et s'adapter dans cette période où les usages numériques ont poursuivi leur évolution de façon encore plus rapide. Demain, ils sauront relever le défi de proposer encore et toujours de nouvelles écritures, de nouveaux projets dont les citoyens auront plus que jamais besoin. Ils sauront l'accomplir à condition qu'on ne vienne pas tout détruire avec un plan de suppression d'emplois intenable. Nous attendons de l'état actionnaire un projet ambitieux de développement de la radio de service public L'Etat doit impérativement, en concertation avec Radio France, redéfinir la trajectoire budgétaire afin que notre entreprise puisse continuer à jouer pleinement son rôle.

Les organisations Syndicales représentatives de Radio France  
CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD, UNSA